Avec l’aide des services français, la police belge démantèle une bande phénoménale de gitanes voleuses sans scrupule

26/12/2020 à 16h09



Pour le parquet fédéral, la police belge, avec l’aide des services français, a démantelé une bande phénoménale de gitanes voleuses. Les jeunes femmes ont été actives en Wallonie et Bruxelles pendant quatre ans et demi entre juin 2015 et décembre 2019. La PJF de Bruxelles a poussé l’enquête au maximum. **On sait maintenant comment fonctionnent les voleuses par ruse. Selon la justice : “Sans scrupule.” C’est sidérant.**

À leur tête, tout en haut, un grand chef que la police échoue à identifier. Elle sait qu’il pourrait se trouver en Allemagne, qu’il exerce une autorité souveraine et qu’on l’appelle “Rom” ou “Parrain”. **Mais l’homme est insaisissable. On sait que c’est lui qui prend les grandes décisions.** Il décide des investissements à réaliser avec l’argent volé aux petits vieux. On le sait grâce aux écoutes, comme celle-ci : “Parrain veut qu’on ouvre
une boutique ou qu’on achète un immeuble avec commerce.”

À un échelon inférieur, vous avez les dirigeants intermédiaires, plus proches du terrain que sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et la Belgique. Il s'appelle Zdravko Djordjevic, il a 53 ans et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré à Bruxelles. **Selon l'enquête, il gère les "travailleuses de terrain" dans trois pays, France, Belgique et Pays-Bas, et siège aussi dans un "tribunal rom".** C'est lui qui choisit les "travailleuses". Dans une écoute, on l'entend dire qu'il ne veut ni des "morveuses" ni des "apprenties". Il est éclectique : "**Ramène de l'argent ou des bijoux, ou de l'or et des montres, moi j'accepte tout.**"

Zdravko aime les Rolex. Avec sa femme, il possède trois immeubles en France, en cherche d'autres à Antibes, roule en BMW X5 et Mercedes Classe S (130 000 €) et envisage de passer à une Cayman ou une Panamera.

Son fils s'appelle Dalibor. Quand Dalibor vient en Belgique, c'est pour collecter l'argent volé. En 2013, ce Lyonnais de 35 ans s'offrait un pavillon à 295 000€ en région parisienne où il en avait déjà acheté un premier en 2007, payé cash 275 000€. Dalibor Djordjevic roule en Classe R.

Il a sous ses ordres un Carolo de 33ans prénommé Bandi. **Bandi J. véhicule les filles, les dépose, les surveille lorsqu'elles approchent les victimes, et les récupére quand elles ont dérobé leur carte bancaire.** Bandi s'apprêtait à acheter une maison de 11pièces et 252m2, en Île-de-France. (…)

Deux exemples de leur manière de procéder ! Il y en a des dizaines. Le 27 septembre 2018, cette dame de 79ans quitte sa chambre au CHU de Liège pour se rendre aux guichets ING, dans le hall. Une femme s'est approchée et lui a dit que le distributeur de gauche était cassé. La jeune fille a insisté pour l'aider mais elle a refusé, a retiré 50 € et est remontée en chambre. Plus tard dans la journée, elle constatait la disparition de sa
carte de banque mais ne la faisait pas bloquer, étant accablée

par ses médicaments, notamment la morphine. Le lendemain, on avait retiré 9 212,16€.

Cette autre dame faisait ses courses au Lidl de Gembloux. Deux jeunes filles la suivent et l'une d'elles, prétendant être enceinte, affirme avoir des contractions. La brave dame accepte de les conduire à l'hôpital. Le lendemain, on avait retiré 4 577€. Sa carte avait été volée durant le trajet en voiture.

C'est un dossier du parquet fédéral que gère l'avocat général Julien Moinil. Le magistrat est effaré de constater que la plupart des victimes hommes et femmes ont plus de 80ans, certaines plus de 90, jusqu'à 95ans.

"Absence de scrupule", lit-on. Au tribunal, des "pointures" sont à la barre comme De Quévy, Olivier Martins, Mounir Bennaoum, Christine Calewaert, les Mayence et Nathalie Gallant qui a pu tirer son épingle du jeu : grâce au sursis, sa cliente ne retournera pas en prison. L'une des , surnommée Chanel, 20ans, en a pris pour 18mois (sursis). La plupart ont écopé de 40mois. Bandi J. est condamné à 5 ans (moitié avec sursis). Djordjevic père écope de 5 ans (dont 3 ferme). Son fils Dalibor prend 5 ans et comme son père payera 179 120€ à l'État belge. Très impressionnant : le tribunal de Bruxelles ordonne 20 arrestations à l'audience. (…)

Dhnet.be